



Fransylva 2022



FRANSYLVA
FORESTIERS PRIVÉS DE FRANCE



© Fransylva

Sommaire

Faire connaître et reconnaître les services rendus par la forêt privée	3
Qui sommes-nous ?	4
Mission et Stratégie 2030	5
Gouvernance	6
Bureau	7
Équipe	8
 IDÉES REÇUES SUR LA FORÊT : FRANSYLVA RÉPOND ET S'ENGAGE !	 10
La forêt française	11
Forêt et société	12
Changement climatique et biodiversité	14
Gestion durable et renouvellement forestier	16
Débouchés du bois	18
Forêt et rentabilité	19
 S'INFORMER ET SE FORMER	 20
Connaître la forêt	20
Faire connaître la forêt	21
 NOS PARTENAIRES	 22

Édito

Faire connaître et reconnaître les services rendus par la forêt privée



Antoine d'Amécourt. © Fransylva.

“ Les forêts françaises font face à de nombreux paradoxes. Elles sont un élément essentiel pour la régulation du climat, mais également premières victimes du changement climatique, comme nous l'ont rappelé les terribles incendies de cet été. Le bois est reconnu comme matériau durable d'avenir mais les actes de gestion forestière sont parfois décriés, voire violemment attaqués par certains extrémistes de l'écologie. Plus que jamais, nous devons mettre en valeur nos forêts et l'action de nos forestiers pour qu'elles soient mieux connues et reconnues.

En 2022, Fransylva a œuvré sans relâche pour expliquer à la société civile et ses représentants le rôle crucial des forestiers, qui contribuent au renouvellement des forêts, à la préservation de la biodiversité et à la décarbonation de l'économie. L'année aura été marquée en particulier par la prorogation et l'amélioration du DEFI forestier, une avancée majeure qui récompense la forte implication de tout notre réseau. Notre soutien au plan de relance et au développement du Label bas-carbone, leviers essentiels pour des forêts durables, nous a également fortement mobilisés. Nous avons aussi déployé nos efforts de pédagogie auprès du grand public, aussi bien sur le terrain que par voie médiatique, sans oublier nos interventions auprès d'institutions européennes (Parlement, Conseil, Commission), parfois en décalage avec les réalités du terrain et la diversité de nos forêts.

Nous ne le dirons jamais assez, c'est la mobilisation massive des propriétaires derrière la Fédération qui nous donne les moyens d'une représentativité en toute indépendance, et donc les moyens politiques de nos actions. C'est la raison pour laquelle nous mettons au premier plan la sensibilisation, l'information et la formation de nos adhérents, et plus largement de tous les propriétaires. Cette année passée a été l'occasion de multiplier nos actions de communication via les newsletters, des webinaires réguliers, et une présence continue sur les réseaux sociaux. À cela s'ajoute un contact quotidien avec nos syndicats et leurs adhérents, pour permettre à ces derniers de devenir de réels ambassadeurs de nos forêts privées, qui couvrent plus de 20% du territoire.

Nous continuerons ce travail en 2023 avec force et engagement : stratégie française sur l'énergie et le climat, plan d'investissement « France 2030 », renouvellement forestier, certifications forestières, réglementations incendie, projets de directives européennes... autant de thèmes à l'ordre du jour qui vont continuer à nous mobiliser, en conservant notre ligne directrice : préserver la diversité de nos forêts, la variété de leurs sylvicultures et développer la complémentarité des usages de tous nos bois. Ce sont des atouts majeurs pour s'adapter au changement climatique et dynamiser notre filière autour de ce remarquable matériau renouvelable qu'est le bois. ”

Antoine d'Amécourt,
Président de Fransylva

→ Qui sommes-nous ?



Fransylva est la seule organisation représentant l'ensemble des propriétaires forestiers privés dans toutes leurs composantes et leur diversité. Elle les informe, les défend et les représente.

Fransylva fédère 15 Unions Régionales, 73 Syndicats départementaux ou interdépartementaux en métropole et 3 structures dans les DOM (Martinique, Guadeloupe, Réunion).

Une représentation coordonnée du niveau départemental jusqu'au niveau européen.

L'action de Fransylva s'organise autour du triptyque syndicats locaux, Unions Régionales et représentation nationale.

La connaissance et la proximité du terrain

L'ensemble des syndicats départementaux et interdépartementaux sont les chevilles ouvrières du syndicalisme au service des adhérents. Acteurs clés, ils animent, conseillent et accompagnent localement, tout en s'informant en permanence des évolutions et débats régionaux et nationaux.

Les Unions Régionales

Échelon désormais incontournable, l'Union Régionale fédère les initiatives locales. Les Unions Régionales sont les interlocutrices privilégiées de la région administrative et politique mais aussi de l'interprofession et des délégations régionales du Centre national de la propriété forestière (CNPF).

Fransylva national

Sous la gouvernance du Conseil d'administration qui définit les grandes orientations, Fransylva, Fédération nationale, s'appuie sur les membres du Bureau pour porter la voix des propriétaires. En lien étroit avec les acteurs de la filière forêt-bois, elle dé-

fend les intérêts de la forêt privée tant auprès des administrations que des élus mais aussi vis-à-vis des partenaires de la filière comme de la société civile. Elle cultive tout particulièrement ses relations avec ses partenaires privilégiés (CNPF, coopératives, experts forestiers, exploitants forestiers) et ses clients transformateurs (FNB - Fédération nationale du bois). Fransylva accompagne en permanence les Unions Régionales et les Syndicats en leur proposant services, aides, conseils et informations.

Le CEPPF : Confédération européenne des propriétaires forestiers

Les propriétaires forestiers sont directement concernés par de nombreux textes européens relatifs à leurs forêts et leurs choix de gestion : la nouvelle stratégie forestière de l'UE, la politique agricole commune et son volet développement rural, les nombreuses politiques environnementales parmi lesquelles la stratégie européenne sur la biodiversité, les politiques sanitaires, climatiques, énergétiques... La forêt est au carrefour des multiples attentes de notre société, et logiquement au centre de nombreuses réponses politiques au niveau local, régional, national mais également européen.

Pour assurer une représentation des forestiers privés à l'échelle européenne, Fransylva adhère au CEPPF qui porte la voix de la forêt privée à Bruxelles grâce à son équipe de permanents et à ses porte-paroles qui s'investissent sans compter : Olivier Bertrand, Luc Bouvarel et Jean-Pierre Piganiol.

→ Mission et stratégie

2030

2022 a été l'occasion de réfléchir à la mission syndicale de Fransylva pour les années à venir, en collaboration avec les Présidents de syndicats et d'Unions Régionales, le Conseil d'administration, et nos grands partenaires. Retour sur les résultats de ce travail de fond avec 3 questions à Anne Dunoyer, Vice-présidente de Fransylva et Présidente de Fransylva Grand Est.



Anne Dunoyer

1) Pensez-vous que la société actuelle appelle à une évolution du rôle de représentation des forestiers privés ?

Anne Dunoyer : Dans un monde de l'immédiateté de l'information, nous devons être très réactifs. C'est une posture aux antipodes du temps long de la forêt mais il est nécessaire que nous nous adaptions en communiquant davantage auprès de nos interlocuteurs qu'ils soient politiques ou qu'ils appartiennent à la société civile ou aux médias.

C'est un enjeu majeur aujourd'hui pour notre syndicat que de faire comprendre par exemple que le forestier ne s'attache pas uniquement au devenir des arbres mais gère un milieu, cet écosystème si riche parce qu'il a su en prendre soin génération après génération. Le forestier est une personne discrète, il faut aujourd'hui qu'il s'exprime davantage pour faire prendre conscience de la réalité de terrain et de ses exigences.

1^{er} Pilier

“ Représenter, défendre et promouvoir les intérêts des forestiers privés auprès des instances nationales et internationales, et asseoir notre place d'interlocuteur référent ”

2) Quels sont les axes de développement envisagés à moyen terme pour la vie syndicale de la Fédération ?

A. D. : Grâce au réseau de Fransylva qui dispose d'un syndicat dans chaque département, tous les propriétaires de France peuvent aujourd'hui faire entendre leur voix. Il nous faut poursuivre le développement du syndicalisme de proximité et nos efforts de coordination pour consolider notre force de frappe tant au niveau local que national.

Nous voulons donner la priorité à la communication auprès des jeunes, acteurs de demain et pour qui les forestiers d'aujourd'hui travaillent.

2^e Pilier

“ Informer, former, accompagner et conseiller les propriétaires forestiers et leurs syndicats dans la gestion durable de leur forêt ”

3) Quel regard portez-vous sur les critiques socio-environnementales émises contre la gestion des forêts ?

A. D. : C'est un phénomène assez récent et qui s'amplifie, la société s'empare des sujets forestiers en confondant trop souvent idéalisme écologique et écologie. Elle oublie que pour maintenir la multifonctionnalité de la forêt, il ne faut pas s'éloigner du contexte de chaque forêt et de son histoire, qu'il faut veiller à un équilibre qui nécessite l'accompagnement de l'homme. Là encore la formation et la communication doivent se mettre au service de la forêt.

Je rajouterai que ces critiques peuvent aussi être saisies comme une opportunité. En créant de nouveaux espaces de dialogue, nous développerons davantage de liens entre les forestiers et la société civile, pour faire comprendre que la forêt est au cœur des solutions d'avenir mais sous certaines conditions.

3^e Pilier

“ Faire connaître et comprendre les enjeux actuels et futurs de la forêt française dans un contexte toujours plus complexe : la forêt au cœur des solutions d'avenir ”

→ Gouvernance



Président

Le Président de Fransylva est un propriétaire forestier, élu. Il pilote la politique syndicale et la représentation légale de Fransylva avec l'appui du Conseil d'administration et de son Bureau. Depuis 2014, Antoine d'AMÉCOURT est à la présidence de Fransylva.

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est composé de présidents ou de représentants des anciennes régions de l'ensemble du territoire. Ce conseil est renforcé par des personnalités invitées représentatives de la diversité de nos forêts et des modes de sylviculture. Il se réunit trimestriellement. Il nomme en son sein un Bureau qui conseille le Président sur les grandes orientations de la politique de la Fédération.

Composition :

- Président, **Antoine d'AMÉCOURT**
- AQUITAINE, **Vincent DORLANNE**
- AUVERGNE, **Nicolas de MENTHIÈRE**
- BOURGOGNE, **Hugues de CHASTELLUX**
- BRETAGNE, **Alain de KERNIER**
- CHAMPAGNE-ARDENNES, **Anne DUNOYER**
- CORSE, **Daniel LUCCIONI**
- FRANCHE-COMTÉ, **Christian BULLE**
- HAUTS-DE-FRANCE, **René LEMPIRE**
- ÎLE-DE-FRANCE CENTRE, **Philippe de DREUZY**
- LANGUEDOC-ROUSSILLON, **Max ALLIES**
- LIMOUSIN, **Jean-Patrick PUYGRENIER**
- LORRAINE-ALSACE, **Vincent OTT**
- MIDI-PYRENEES, **Yannick BOURNAUD**
- NORMANDIE, **Jean de SINCAÏ**
- PAYS DE LA LOIRE, **Antoine d'AMÉCOURT**
- POITOU-CHARENTES, **Bruno de LASSUS**
- PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR, **Gérard GAUTIER**
- RHÔNE-ALPES, **Bruno de BROSSE**
- UCFF - Les Coopératives Forestières, **Bertrand SERVOIS** (membre associé)
- CNPF, **Anne-Marie BAREAU** (membre associé)
- FRANSYLVA PAYS DE LA LOIRE, **Jean-Etienne RIME** (membre invité)
- EFF, **Sylvestre COUDERT** (membre invité)
- COMITÉ DES FORÊTS, **Laetitia SUCHET** (membre invité)
- PEFC France, **Christine de NEUVILLE** (membre invité)
- PRO SILVA, **Evrard de TURCKHEIM** (membre invité)
- FBF, **Jean-Michel SERVANT** (membre invité)
- Représentant Fransylva au CEPF, **Jean-Pierre PIGANIOL** (membre invité)

→ Le Bureau



Visite forestière lors de l'AG 2022.

**Le Bureau conseille le Président au quotidien et l'aide au pilotage de Fransylva.
Il est composé de :**

- **Antoine d'AMÉCOURT**,
Président de Fransylva.
- **Anne DUNOYER**,
1^{ère} Vice-présidente et Présidente de Fransylva Grand Est
- **Bruno de BROSSE**,
Vice-président et Président de Fransylva Auvergne Rhône-Alpes
- **Christian BULLE**,
Vice-président et Président de Fransylva Franche-Comté
- **Vincent DORLANNE**,
Vice-président et Président du Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest
- **Alain de KERNIER**,
Vice-président et Président de Fransylva Bretagne
- **Jean-Patrick PUYGRENIER**,
Trésorier et Président de Fransylva Limousin
- **Jean-Etienne RIME**,
Membre invité et Conseiller communication
- **Bertrand SERVOIS**,
Membre associé et Président de l'UCFF - Les Coopératives Forestières

Les Commissions

À la demande du Conseil d'administration ou du Bureau, des commissions se forment réunissant des présidents et administrateurs de syndicats pour travailler sur des sujets transverses : stratégie générale, chasse, communication, foncier forestier, financement du syndicalisme et bois énergie.

L'Assemblée Générale

Regroupant tous les présidents de syndicats départementaux ou pluri-départementaux ainsi que les présidents d'Unions Régionales, elle se réunit tous les ans, vote le rapport moral, élit les nouveaux administrateurs et donne quitus au Conseil d'administration pour sa gestion.

→ L'équipe de la Fédération Fransylva

Laurent de Bertier – Directeur général de Fransylva



Au quotidien ma mission consiste à organiser, prioriser et coordonner les actions du Président et des élus de la Fédération, dans leur mission cruciale de représentation de tous les forestiers privés. J'assure également le travail d'influence auprès des instances nationales et internationales : Union européenne, gouvernement et pouvoirs publics, élus, acteurs et partenaires de la filière forêt-bois, institutions et organismes non-gouvernementaux impliqués sur les sujets forestiers. Pour ce faire, je pilote et oriente tout le travail de la Fédération, ainsi que les relations avec les syndicats, afin de la positionner au mieux sur l'ensemble des sujets qui toucheront d'une manière ou d'une autre ses adhérents, et plus largement tous les propriétaires forestiers. L'ensemble des prises de position de la Fédération défendent l'intérêt de ces derniers, qui sont à la fois gestionnaires et responsables de leur forêt.

En 2022, entre les élections présidentielles et législatives, l'épisode dévastateur des incendies, le soutien au plan de relance, les Assises de la forêt et du bois, le développement du Label bas-carbone, la prorogation et l'amélioration du DEFI forestier, l'année aura été riche en prises de position et mise en place de plans d'action. La présence croissante et transverse des sujets forestiers sur la place publique exige de la part de la Fédération une communication toujours plus soutenue et une présence sur tous les fronts. Dans bien des cas, il s'agit de rappeler les réalités pragmatiques de la gestion durable de nos forêts et toute la place et la valeur de la propriété privée dans notre pays ainsi que l'engagement sans faille des propriétaires, qui restent les seuls décideurs et responsables de leurs forêts.

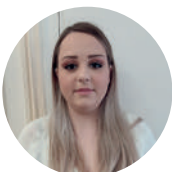
Isabelle Picquette – Attachée de direction



En contact permanent avec les présidents de syndicats, ma mission consiste à organiser la vie de la Fédération et du réseau Fransylva : réunions, Assemblées Générales, journées de rencontres, diffusion des circulaires. L'objectif de mon travail consiste à veiller à la bonne circulation de l'information au sein de notre réseau et à m'assurer que nos relais en régions soient formés aux outils nécessaires à la bonne gestion du syndicat.

L'année 2022 a été rythmée par l'organisation de réunions en présentiel à l'occasion de sessions de formation des administrateurs, conseils d'administration, réunions des présidents et de notre Assemblée Générale. Ces rencontres ont également été l'occasion d'accueillir et de présenter les nouveaux membres de nos organes de gouvernance et du réseau de la Fédération.

Debora Lemesle – Assistante administrative



Au quotidien ma mission consiste à accueillir et écouter les différents syndicats et acteurs de la filière.

En fonction de leurs problématiques, je les redirige vers le bon service ou interlocuteur de la Fédération. En parallèle, je suis chargée de la gestion des abonnements de la revue *Forêts de France* et le suivi des relations avec les lecteurs. Mon objectif est que chaque question posée à Fransylva puisse trouver une réponse adaptée.

Eric Toppan – Adjoint au Directeur



Mes missions au sein de la Fédération sont d'accompagner au plan politique, technique et économique tous les sujets qui touchent à la forêt et à la filière forêt-bois en lien avec les syndicats, les partenaires de la filière et le monde économique. Au quotidien, je m'assure que nous apportons à nos adhérents les informations et les outils nécessaires à la meilleure valorisation de leurs forêts et des bois qu'ils commercialisent. Je dirige également la filiale Fransylva Services, qui s'applique à développer des solutions de financements et d'assurances à destination de la forêt privée. Enfin, en tant que coordinateur de l'Observatoire économique de France Bois Forêt, je participe à la bonne coordination des études économiques et de la Veille économique mutualisée (VEM) de la filière.

L'année 2022 a été marquée par la conduite de missions suivantes :
- Coordination du programme de renouvellement forestier dans le cadre de France Relance ;
- Réalisation d'une étude sur l'impact de la réglementation environnementale 2020 (baisse des émissions de carbone du bâtiment) pour anticiper les besoins d'approvisionnement supplémentaires de la filière construction et rénovation.

Alexandra Bonne – Juriste



Fortement réglementée, la filière forêt-bois nécessite une veille juridique permanente, mission que j'assure au quotidien dans l'intérêt des propriétaires forestiers. Elle donne lieu à la rédaction régulière de circulaires à destination des syndicats et de leurs adhérents, ainsi qu'à l'élaboration d'articles de presse. Je suis également chargée du contenu de l'espace en ligne dédié aux propriétaires, afin qu'ils trouvent les informations d'ordre juridique, fiscal ou environnemental qui leurs sont utiles. Des formations sur le cadre législatif et réglementaire en forêt sont aussi proposées, et peuvent être complétées par des prestations de conseils sur mesure.

L'objectif de mon travail est de veiller à ce que les propriétaires forestiers bénéficient d'un appui juridique de qualité dans leur quotidien de sylviculteur. Ayant rejoint Fransylva en fin d'année 2022, je me suis attelée d'emblée aux sujets fiscaux (DEFI forestier notamment) et difficultés liées au morcellement forestier.

Isabelle Flouret – Responsable de projets forêt & environnement



Au quotidien, ma mission consiste à exprimer les besoins et les contraintes des propriétaires dans les concertations avec les nombreuses parties prenantes du monde forestier. Les projets que nous accompagnons ou que nous animons portent sur un éventail de thématiques très large. Globalement, il s'agit de mieux connaître la forêt et de rendre accessibles les informations, afin de contribuer à améliorer la résilience des forêts et à maintenir leur productivité dans un contexte climatique toujours plus contraignant.

Les forêts sont désormais au cœur des préoccupations et les propriétaires forestiers doivent être aidés et soutenus dans leur activité. A titre d'exemple, la plateforme nationale forêt-gibier, qui réunit six partenaires des forêts publiques et privées, est coordonnée par Fransylva. En 2022, nous avons amélioré l'accessibilité de l'outil avec une application smartphone et la possibilité pour les propriétaires et les personnels forestiers de disposer d'un compte pour faciliter le signalement et l'estimation des dégâts des grands ongulés.

Christelle Chaminadas – Chargée de mission animation de réseau



Au quotidien, ma mission consiste à accompagner les syndicats pour les aider dans leurs missions de représentation et d'information auprès de leurs adhérents. J'assure la communication interne au réseau facilitant le partage de bonnes pratiques, la présence digitale du syndicat (site, newsletters et réseaux sociaux), mais aussi le lien avec les acteurs de la filière forêt-bois sur tous les enjeux de communication.

L'année 2022 a été marquée par une forte actualité forestière, sur laquelle Fransylva a su asseoir sa légitimité. La présence de Fransylva au Salon international de l'agriculture, haut lieu de pédagogie auprès du grand public, a été un réel succès. Les débats publics organisés sur la forêt tout au long de l'année ont été l'occasion pour Fransylva de faire entendre la voix des propriétaires, pour valoriser le rôle et les enjeux de la forêt privée. Le renforcement de notre communication digitale a permis de donner plus d'échos à toutes nos initiatives.

FRANSYLVA SERVICES



François Cariou

Chargé de développement assurances forestières



Hortense Wiart

Responsable carbone et services forestiers

Dirigé par Eric Toppan, Fransylva Services a pour mission d'apporter aux adhérents du réseau Fransylva des services leur permettant d'assurer et de renouveler au mieux leurs forêts. En contact régulier avec les propriétaires et les financeurs, l'équipe développe des offres d'assurance et d'aides financières, qui permettent de soutenir la gestion durable des forêts, en particulier face au changement climatique. Grâce à des partenariats mis en place avec des organisations et entreprises qui souhaitent contribuer à l'avenir de la forêt française, Fransylva Services assure aux propriétaires l'obtention des meilleurs financements possibles, via le Label bas-carbone, des partenariats privés ou encore d'autres dispositifs tels que ceux initiés par France Relance.



Anna Cros

Chargée de mission projets forestiers



Clotilde Le Grelle

Chargée de projets forestiers

L'année 2022 a été marquée par le développement continu de nos services :

- Nouveaux partenariats pour le financement du renouvellement des forêts, animation autour du Label bas-carbone, financements de dossiers volontaires et Label bas-carbone ;
- Poursuite du développement d'un simulateur dynamique sur les aides au renouvellement forestier ;
- Sylvassur : possibilité d'assurer ses peuplements contre les dommages incendie, tempête, grêle, neige...

FORINVEST



Nicolas Rousseau

Chargé de développement Forinvest



Dorian Gachet

Analyste financier

Créé en 2010, Forinvest est un réseau d'experts qui accompagne les entreprises en développement de la filière forêt-bois, grâce à des outils d'investissement en capital et du conseil stratégique en cession et acquisition. Au quotidien, l'équipe de Forinvest, sous le pilotage d'Eric Toppan, fait vivre ce réseau et étudie des opportunités d'investissement, en ciblant des entreprises tournées vers l'innovation, et qui valorisent le bois issu de la forêt française. Un suivi des sociétés financées est également proposé.

L'année 2022 a permis de poursuivre deux projets d'importance :

- Création de Forinvest Capital 2, société d'investissement des forestiers dans l'aval de la filière, dotée d'un million d'euros. Premiers investissements réalisés fin 2022.
- Etudes structurantes avec le Crédit Agricole – Idia de plusieurs dossiers d'investissements en première, deuxième et troisième transformation.

Biodiversité

Ecologie

Photosynthèse

Intérêt général

Plantation

Débroussaillage

Réchauffement
climatique

Forêt nourricière

Multifonctionnalités de la forêt

Coupe rase

Protection
des sols

Tempête

Ongulés

Régénération
naturelle

Sylviculteurs

Chasse

Flore

Résineux

Ressource
renouvelable

Grumes

Puits de carbone

Futaie régulière

Bois
énergie

Futaie
irrégulière

Taillis

Semis

Récolte

Essences
forestières

Incendies

Ruralité

Protection des sols

Construction bois

Bois d'œuvre

Filière forêt-bois

Matériau
écologique

Eclaircies

Coupe
d'amélioration

Feuillus

Services écosystémiques

Certification forestière

Filtration
de l'eau

Transition écologique

Idées reçues sur la forêt : Fransylva répond et s'engage !

La forêt est au cœur du dialogue public, politique, économique et médiatique. Nous faisons face à une abondance d'informations parfois fausses ou contradictoires, à en perdre la raison. Tout le monde a un avis arrêté sur la forêt... et pourtant si peu la connaissent vraiment. Beaucoup d'idées préconçues circulent. En tant qu'organisation représentant les forestiers privés, nous apportons depuis toujours notre éclairage sur les enjeux forestiers qui font l'actualité. Mais le contexte aujourd'hui nous impose d'aller plus loin.

Comment ? En mettant en lumière le quotidien des professionnels de la forêt, qui bénéficient d'une audience médiatique globalement très faible. Alors parlons des idées reçues sur la forêt et du bois : la forêt française est surexploitée ? On est libre de faire ce que l'on veut en forêt ? Il y a plus de résineux que de feuillus en France ? La déforestation nous guette ? Qui mieux que les forestiers, qui aiment, observent et accompagnent cette nature dans son renouvellement et dans son adaptation au changement climatique, pour répondre à ces questions ?

Parler des idées reçues sur la forêt est pour nous une occasion de rappeler que la forêt française rend de nombreux et inestimables services à notre société. C'est un puits de carbone, un havre de biodiversité, mais elle fournit également le bois qui fait partie de notre quotidien, génère emplois et revenus. Elle devrait cristalliser tous nos efforts, embarquer, fédérer, redonner espoir ! En partageant la connaissance et surtout la passion des forestiers, nous participons à cet élan, bénéfique à toute la société.

Diversité

Plan Simple
de Gestion

Faune

Eau

Forêts privées

Sylviculture

Chêne

Intérêt général

Sylviculture

Forestiers

Diversité

Usages du bois

Circuit
court

La forêt française

La forêt française dispose de nombreux atouts, préservons-la !

On entend souvent...

La forêt française est surexploitée.

...Fransylva répond

FAUX

Chaque année, on ne récolte que 60% de la matière bois produite par nos forêts. Loin d'être surexploitée, la forêt française peut même parfois souffrir de sous-exploitation. Ainsi certaines forêts sont vieillissantes, le bois s'y accumule et elles deviennent plus sensibles aux intempéries et aux maladies, et plus propices aux incendies. Au-delà des problèmes de sécurité, c'est le renouvellement de la forêt qui est en jeu, et le phénomène s'accroît avec les effets du changement climatique. C'est une gestion active et durable des forêts qui permet la prévention de ces risques, et la pérennisation comme la valorisation de ces espaces boisés sur le long terme.

On entend souvent...

La forêt française est gérée par l'Office national des forêts (ONF).

...Fransylva répond

Non, pas seulement

L'ONF gère uniquement les forêts détenues par l'Etat (les forêts domaniales) et les collectivités territoriales, soit 1/4 de la surface forestière de métropole. Les forêts privées sont gérées par leurs propriétaires accompagnés par le CNPF et les gestionnaires professionnels (coopératives, experts forestiers, gestionnaires forestiers professionnels). Publiques comme privées, les forêts sont soumises à une réglementation précise, en cohérence avec la politique forestière souhaitée par l'Etat, et destinée à préserver et gérer durablement le patrimoine forestier.

On entend souvent...

En forêt française, il y a plus de résineux que de feuillus.

...Fransylva répond

FAUX

Composée à 72% d'essences feuillues, la forêt française est la première forêt feuillue d'Europe. Elle est également très diversifiée avec 190 espèces d'arbres. Les peuplements résineux purs sont minoritaires, ils représentent 21% de la surface forestière. En fonction des sols, du climat, certaines régions concentrent naturellement davantage de résineux. Il est à noter que depuis 1985, la surface forestière de résineux en France a diminué de 9%.



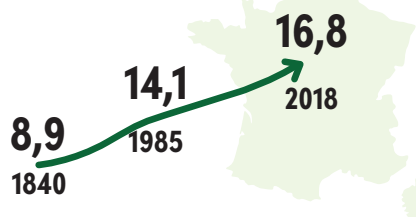
11



LE SAVIEZ-VOUS ?

La surface forestière française a doublé en 200 ans.

Une surface forestière en forte progression (en millions d'hectares - Mha).



LE CHIFFRE

La France compte

3,5 millions de propriétaires forestiers privés

Fransylva à l'action en 2022

Fransylva a participé à l'ensemble des travaux liés aux **Assises de la forêt et du bois**, conduites par le Gouvernement au printemps 2022. Cette séquence a permis de réaffirmer, en filière, quelques vérités et d'envisager l'avenir et l'adaptation de nos forêts au changement climatique avec davantage de pragmatisme. La place et le

rôle des propriétaires ont été valorisés lors des nombreux débats. Dans le même esprit, à l'occasion de la campagne présidentielle et législative, Fransylva a contribué et soutenu activement le **Manifeste de la filière forêt-bois** faisant la synthèse des grands enjeux forestiers en cette année électorale.

Forêt et société

La forêt, tout le monde en parle, mais certaines réalités sont parfois peu comprises.

On entend souvent...

La forêt française appartient à tout le monde.

...Fransylva répond

FAUX

Les trois-quarts de la forêt française sont privés. Par définition ces forêts ne sont donc pas un bien commun et seuls les propriétaires en assument la responsabilité, la charge et les coûts. Souvent gérées sur plusieurs générations par les familles, les forêts procurent de nombreux bienfaits d'intérêt général qui bénéficient à l'ensemble de la société : production de bois, filtration de l'eau, puits de carbone, havre pour la biodiversité, emplois ruraux et filière industrielle, espace de loisirs... Par leur engagement, les propriétaires sont les gardiens de ces espaces.

On entend souvent...

En forêt, je me promène où je veux, je fais ce que je veux !

...Fransylva répond

FAUX

Souvent libre d'accès, une forêt a toujours un propriétaire (Etat, commune ou propriétaire privé). L'accueil du public en forêt ne s'improvise pas et est un vrai défi : sécurisation, aménagement d'espaces de loisirs, préservation des sols et de la biodiversité... Responsable, un propriétaire est libre de fermer les accès à sa forêt et cela s'impose en cas de chantier forestier ou de jour de chasse par exemple.

La fermeture d'une forêt est généralement la conséquence du non-respect des règles de bonne conduite les plus élémentaires : dépôts d'ordures, abandons de déchets, feux, pollutions sonores, baignades dangereuses, détérioration des chemins avec des engins à moteur, non préservation de la faune, de la flore ou des sols...

On entend souvent...

9 incendies de forêts sur 10 sont d'origine humaine.

...Fransylva répond

VRAI

90% des départs de feu se déclenchent dans le cadre d'activités humaines qu'elles soient professionnelles (chantiers de BTP, activités agricoles, forestières ...) ou du quotidien (mégots de cigarettes, travaux de jardin, barbecues ou feux de camp...). Si la majorité des départs est due à des imprudences, les feux d'origine criminelle sont souvent les plus dévastateurs car les lieux, les moyens et la météo sont choisis. La gestion forestière permet de limiter les zones d'embroussaillage et le volume de combustible au sol, mais aussi de faciliter la création de voiries forestières et d'accès à l'eau. Prévenir et former nos concitoyens à la culture du risque incendie en forêt est indispensable.

On entend souvent...

J'aimerais travailler en forêt mais en forêt, il n'y a que des bûcherons, non ?

...Fransylva répond

FAUX

De la graine à la planche, il existe plus de 40 métiers différents au sein de la filière forêt-bois : pépiniériste, expert forestier, technicien forestier, bûcheron, débardeur, scieur, tonnelier, menuisier, ébéniste, parqueteur, charpentier, designer... Parfois méconnues, ces professions sont pourtant au cœur de la transition écologique. La filière forêt-bois compte près de 400 000 emplois, non délocalisables et le plus souvent au cœur de la ruralité. Ces salariés contribuent quotidiennement à la vitalité de la forêt, en travaillant sur tout le territoire, au plus proche de la nature.





LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Code forestier fixe les règles pour gérer, aménager et protéger les forêts depuis 1827.

Les propriétaires de forêts de plus de 25 hectares ont l'obligation de rédiger un Plan Simple de Gestion (PSG), un programme sur 10 à 20 ans qui garantit ainsi une gestion durable et la pérennité de la forêt.



13

Fransylva à l'action en 2022

2022 a été le théâtre de nombreuses agressions et incivilités à l'encontre des forestiers et des travailleurs en forêt. Fransylva s'est associé à la déclaration commune de la filière forêt-bois « **Stop aux agressions en forêt** » qui condamne fermement toute action de vandalisme et d'agression verbale. Une cinquantaine d'organisations professionnelles signataires ont ainsi exprimé leur cohésion et obtenu davantage d'écoute et de vigilance de la part des forces de l'ordre.

Dans le cadre du **plan de lutte contre les incendies** du Gouvernement, Fransylva s'est mobilisé pour sensibiliser les professionnels de la forêt et les particuliers afin de mettre en place les bons gestes pour limiter les risques. La Fédération réclame plus de moyens au service de la prévention et une clarification des règles régissant la protection des espèces, parfois incompatibles avec une saine gestion et la prévention des risques.

La Fondation Fransylva, abritée par la Fondation

du patrimoine, a, pour sa part, organisé en 2022 un appel aux dons pour prévenir les incendies de forêt, reconstituer les forêts et leur biodiversité endommagées par les incendies de l'été, et participer ainsi à la **sauvegarde des forêts françaises**.

Fransylva a soutenu de nombreuses actions pour **mieux faire connaître et reconnaître la forêt française**. Citons le **Salon international de l'agriculture** qui a été encore une fois une belle vitrine pour faire découvrir aux visiteurs la filière forêt-bois, les majestueuses forêts françaises et les possibilités infinies offertes par le matériau bois. La participation à plusieurs salons et rencontres en province sont venues compléter le dialogue avec le grand public. Dans le même esprit, le témoignage d'un propriétaire forestier sur le **parvis de Notre-Dame au Village du chantier**, lors des Journées européennes du patrimoine 2022, a permis de sensibiliser petits et grands à la gestion forestière au service du patrimoine.

Changement climatique et biodiversité

Une gestion forestière qui cherche à adapter les forêts au changement climatique et favorise la biodiversité.

On entend souvent...

La forêt française est menacée par le changement climatique.

...Fransylva répond

VRAI

Les forêts jouent un rôle primordial dans la lutte contre le réchauffement climatique (notamment grâce au puits de carbone qu'elles représentent), mais elles le subissent aussi de plein fouet, avec pour conséquences attaques sanitaires, feux de forêt, sécheresses, dépérissements des arbres...

Les mécanismes d'adaptation naturelle des forêts sont en moyenne trop lents, face à la fréquence et l'intensité des aléas climatiques (sécheresse, canicules, gelées, tempêtes, incendies...). Le rôle d'accompagnement des forestiers est donc primordial, il favorise la migration assistée des essences, la régénération (naturelle ou par plantation) et la diversification lorsque cela est possible. L'adaptation au changement climatique passe aussi par une collaboration entre chercheurs et forestiers, des expérimentations nombreuses et un suivi de terrain minutieux sur le long terme.

On entend souvent...

La forêt est avant tout un espace pour la biodiversité, il ne faut pas y toucher !

...Fransylva répond

VRAI ET FAUX

Avec plus de 190 essences d'arbres différentes, les forêts françaises abritent 80% de la biodiversité terrestre de métropole. Mais cet écosystème a bien d'autres rôles et procure d'autres services : environnementaux (purification de l'air, filtration de l'eau, renouvellement des sols, protection contre les risques naturels, stockage et séquestration de carbone...), économiques (production d'une ressource en bois d'œuvre, d'industrie ou pour l'énergie, substitution de matériaux très carbonés et d'énergies fossiles...), et sociaux (espace de loisir et de détente, filière d'emplois non délocalisables...).

La gestion durable des forêts a permis de développer et maintenant de pérenniser cette multifonctionnalité de la forêt, trop souvent méconnue.

On entend souvent...

La forêt est le deuxième capteur de carbone après les océans.

...Fransylva répond

VRAI

Tant qu'ils sont en phase de croissance, les arbres absorbent du carbone grâce à la photosynthèse. La forêt française est un puits de carbone car elle séquestre plus de gaz carbonique qu'elle n'en émet : grâce à une gestion durable et dynamique, les forestiers accompagnent le renouvellement régulier de la forêt.

Coupé, le bois continue de stocker le gaz carbonique dont l'arbre a eu besoin pour pousser. Il constitue un matériau durable et une alternative aux énergies fossiles, permettant ainsi de minimiser les émissions de CO₂ dans l'atmosphère et de lutter contre le changement climatique.

On entend souvent...

Plus il y a de grands animaux en forêt, mieux la forêt se porte.

...Fransylva répond

FAUX

Les grands ongulés - cerfs, chevreuils, sangliers... - font partie de la vie de la forêt, ils se nourrissent de la végétation et favorisent la dispersion de graines. Mais avec une population multipliée par 10 en 40 ans, les jeunes arbres qu'ils affectionnent pour se nourrir ou se frotter, subissent dans de nombreux secteurs une trop forte pression, jusqu'à empêcher tout renouvellement de la forêt. C'est la raison pour laquelle il faut assurer un juste équilibre forêt-gibier en régulant les populations d'animaux selon l'impact qu'ils ont sur la forêt. C'est pourquoi nous demandons l'augmentation des plans de chasse régis par le Code de l'environnement, qui fixent annuellement les effectifs pouvant être prélevés.



Jérôme Rosa © CNPF



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le miracle de la photosynthèse

Existe-t-il un matériau qui apparaît comme par magie avec de l'air, de l'eau et du soleil ?

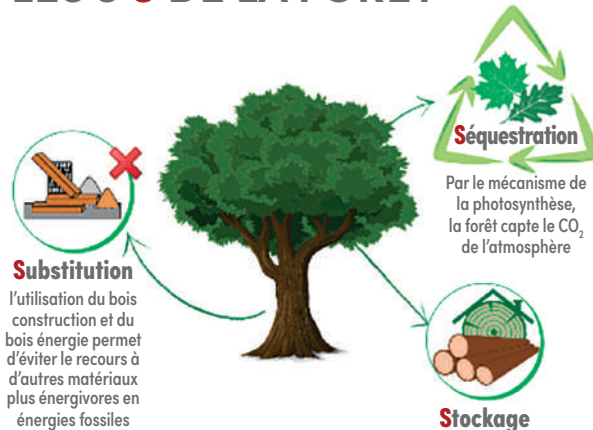
Oui, le bois. Aucun autre matériau n'exige aussi peu d'énergie pour sa production. Grâce à la photosynthèse, les arbres sont capables de piéger du CO₂ atmosphérique et de le combiner avec de l'eau et les sels minéraux qui se trouvent dans le sol pour construire la matière organique.



LE CHIFFRE

*La forêt abrite **80 %** de la biodiversité terrestre.*

LES 3 S DE LA FORÊT



Source : ONF



Fransylva à l'action en 2022

Coordonnée par Fransylva, la **plateforme nationale forêt-gibier**, qui réunit six partenaires des forêts publiques et privées, permet de signaler des dégâts de gibier dans les peuplements forestiers. En 2022, elle a été améliorée avec la création d'une application smartphone et la possibilité pour les propriétaires et les personnels forestiers de disposer d'un compte personnel. L'année 2022 a été marquée par le développement

de **nouveaux partenariats et contrats pour financer le renouvellement des forêts**. Via le Label bas-carbone, Fransylva Services a engagé une contractualisation pour le financement de 55 000 tonnes de carbone chez les adhérents Fransylva. Concernant les financements privés volontaires, ils ont permis de valoriser 500 hectares de forêts privées chez une centaine d'adhérents.

Gestion durable et renouvellement forestier

Des forêts renouvelées grâce à une gestion durable, pour produire le bois indispensable aux générations futures.

On entend souvent...

La forêt pousse toute seule, elle n'a pas besoin des hommes !

...Fransylva répond

VRAI ET FAUX

Une forêt n'a pas besoin de l'Homme pour pousser, mais son évolution est aléatoire, elle peut devenir inhospitalière, impénétrable, voire dangereuse. En période de changement climatique brutal il y a de gros risques de dépérissement voire de disparition de peuplements forestiers. Pour être en bonne santé, accueillante et créatrice de valeur, une forêt a besoin d'être gérée de façon responsable. C'est le rôle du sylviculteur, qui privilégie des essences adaptées au sol et au climat, favorise les arbres de qualité et assure le renouvellement de la forêt. Avec le changement climatique, son rôle est d'autant plus incontournable et les exemples récents en sont des illustrations : contre les incendies (nécessité de diminuer la biomasse combustible par des éclaircies, de débroussailler, puis de régénérer) ou face aux crises sanitaires (identifier les signes de dépérissements, changer et diversifier les essences d'arbres).

On entend souvent...

La coupe rase est une aberration écologique.

...Fransylva répond

FAUX

En gestion forestière, la coupe rase correspond à la phase de récolte d'arbres d'âges et de dimensions sensiblement identiques sur la même parcelle. Elle est pratiquée depuis des siècles et permet d'élever des arbres majestueux. D'un point de vue paysager, pendant quelques mois et jusqu'à la mise en place de la régénération, la coupe rase peut choquer certains. Pour autant, des semis sont souvent déjà présents, par exemple dans le cas de la régénération naturelle d'une chênaie. Les reboisements après coupe rase permettent aussi le développement d'une faune et d'une flore importantes, typiques des milieux héliophile et thermophile, et qui n'existaient plus dans les peuplements fermés.

On entend souvent...

Les certifications forestières sont une garantie de la gestion durable d'une forêt.

...Fransylva répond

VRAI

Les propriétaires forestiers peuvent faire certifier que leur forêt est gérée durablement, grâce au label PEFC (*Programme for the Endorsement of Forest Certification*). Créé en 1999, il est utilisé dans 53 pays, et permet de vérifier la traçabilité de la matière bois exploitée en forêt jusqu'au produit fini. Une autre certification existe, FSC (*Forest Stewardship Council*), initiée par l'ONG anglo-saxonne WWF. Ces certifications garantissent une gestion raisonnée et respectueuse de la forêt, et la préservation de la biodiversité, des sols et de l'eau. Les consommateurs ont ainsi le choix d'acheter des produits à base de bois issus de forêts gérées durablement.



Sylvain Gaudin - © CNPFR



On entend souvent...

En France, on ne renouvelle les forêts que par des plantations.

...Fransylva répond

FAUX

Les forêts plantées en France représentent 13 % de la surface de la forêt. 87 % des forêts se renouvellent donc grâce à la régénération naturelle. Des semis se développent à partir des graines provenant d'arbres en place dits « semenciers ». En l'absence de semis, une plantation partielle ou totale permettra de démarrer un nouveau cycle forestier. Le forestier accompagne ces renouvellements grâce à des entretiens qui réduisent la concurrence de la végétation spontanée. Puis des coupes légères et régulières appelées « éclaircies » permettent d'apporter la lumière nécessaire aux arbres les plus beaux au fur et à mesure de leur croissance.

Le renouvellement de certains espaces boisés se forme aussi par des rejets de souche, c'est le cas des taillis de feuillus.

On entend souvent...

Au final, le forestier est un passionné qui ne recule pas devant ses responsabilités.

...Fransylva répond

VRAI

Il faut une, deux voire quatre générations pour faire pousser un arbre. Afin de transmettre son patrimoine forestier dans une logique patrimoniale aux générations futures, le forestier observe, se forme, investit, expérimente, reste à l'écoute des professionnels et adapte au mieux sa sylviculture. Face au changement climatique, il est confronté à des arbitrages complexes. Il s'efforce de conjuguer les trois fonctions de la forêt inscrites dans le Code forestier – économique, environnementale et sociale – tout en préservant les services qu'elle rend.

L'immense majorité des forestiers partage des valeurs communes : la passion qu'ils ont pour leur forêt, l'humilité apprise au contact de la nature et le sens des responsabilités qu'ils ont vis-à-vis de la société.



LE SAVIEZ-VOUS ?

La **gestion durable** est une définition de l'ONU : « La **gestion durable des forêts** signifie la gestion et l'utilisation des forêts et des terrains boisés d'une manière et à une intensité telle qu'elles maintiennent leur diversité biologique, leur productivité, leur capacité de régénération, leur vitalité et leur capacité à satisfaire, actuellement et pour le futur, les fonctions écologiques, économiques et sociales pertinentes aux niveaux local, national et mondial, et qu'elles ne causent pas de préjudices à d'autres écosystèmes ».



LE CHIFFRE

En 2020, environ
5,7 millions d'hectares
étaient certifiés PEFC
en France métropolitaine



Fransylva à l'action en 2022

Fransylva, aux côtés des acteurs de la filière, a longtemps demandé une aide conséquente pour renouveler les forêts françaises qui souffrent du changement climatique. Dans le contexte du **plan France Relance** et maintenant de **France 2030**, nous avons été entendus. En 2022, nous avons poursuivi notre accompagnement auprès des propriétaires forestiers adhérents dans leur recherche de financements pour leurs projets d'amélioration et de renouvellement.

Pendant plus d'un an, Fransylva s'est impliqué, aux côtés de l'ensemble des acteurs de la filière et de diverses associations et ONG, dans la **révision des standards PEFC**. L'objectif poursuivi par la Fédération : trouver un juste équilibre et proposer un standard acceptable par tous. La révision des standards PEFC se poursuit en 2023 et devrait permettre de définir les règles et contraintes liées à la certification d'une forêt pour les 5 ans à venir.

Débouchés du bois

Les débouchés du bois sont multiples.

La transition écologique ne se fera pas sans la filière forêt-bois.

On entend souvent...

Le bois est le matériau écologique par excellence !

...Fransylva répond

VRAI

Le bois fait partie des rares matériaux entièrement naturels sur terre. Par sa capacité à se régénérer naturellement et rapidement (en comparaison aux énergies fossiles), le bois est aussi une ressource renouvelable de premier plan. Tout au long des processus de transformation, la ressource bois peut être valorisée dans sa totalité et pour une grande partie recyclée, il n'y a pas de déchet !

En outre, c'est un matériau qui peut répondre aux exigences du circuit court : être coupé, transformé et utilisé en local.

On entend souvent...

Le bois énergie est une ressource renouvelable.

...Fransylva répond

VRAI

Le bois énergie (bûches, pellets...) représente un des usages du bois en France, aux côtés du bois d'œuvre (construction, mobilier) et du bois d'industrie (papier, panneau). Il provient des déchets verts de l'exploitation forestière (branchages, bois blessés ou malades...) et résidus de la transformation du bois d'œuvre (écorces, sciures, délignures), ou encore des bois usagés. Le bois énergie n'est donc pas une utilisation finale recherchée en sylviculture, il s'agit d'un co-produit incontournable de la production forestière.

On entend souvent...

On peut construire en bois partout !

...Fransylva répond

VRAI

Une maison en bois pèse cinq fois moins lourd qu'une maison maçonnée, et nécessite un ancrage au sol plus limité.

Le bois permet également de surélever ou agrandir une maison avec moins de contraintes mécaniques et techniques que d'autres matériaux. En tant que matériau léger, son transport et sa mise en œuvre nécessitent par conséquent des engins moins lourds et une moindre consommation d'énergie.



LE SAVIEZ-VOUS ?

L'ARBRE MATURE & SON UTILISATION



40 %

Destination bois-énergie ou bois d'industrie

60 %

Destination bois d'œuvre : parquets, charpentes, meubles, emballages...

30 %

Produits connexes de scieries

30 %

Sciages

Fransylva à l'action en 2022

Fransylva en tant que membre du CEPF (Confédération européenne des propriétaires forestiers) suit l'ensemble des **sujets européens** portant sur la forêt. Parfois éloignés des réalités du terrain, certains textes de la Commission ou du Parlement nécessitent un vrai travail de pédagogie et d'explication, pour éviter des textes inapplicables. En particulier, une forte mobilisation de la filière est en cours pour s'opposer au retrait de la biomasse forestière de la catégorie des énergies renouvelables, dans le cadre de la **directive sur les énergies renouvelables (RED)**. Le verdict sera rendu en 2023.

L'année 2022 a vu la création de **Forinvest Capital 2**, une nouvelle société d'investissement des forestiers à l'aval de la filière, dotée d'un million d'euros. Les premiers investissements ont été réalisés dès fin 2022.



LE CHIFFRE

LE BOIS ISOLE :

15 fois plus que le béton,

400 fois plus que l'acier et

1770 fois plus que l'aluminium.

Forêt et rentabilité

La filière forêt-bois a la capacité de redevenir excédentaire.

On entend souvent...

La filière forêt-bois est très déficitaire en France.

...Fransylva répond

VRAI

La France dispose de la 4^{ème} plus grande surface boisée d'Europe et pourtant elle recourt massivement à l'importation de sciages de résineux et de produits finis. La filière forêt-bois est déficitaire de manière chronique, en 2022 ce sont près de 7 milliards d'euros de déficit à déplorer. Ce n'est cependant pas une fatalité. La production de bois de qualité, la modernisation de nos scieries et la recherche de nouveaux débouchés, laissent espérer des lendemains meilleurs. Par ailleurs, privilégier l'approvisionnement auprès d'acteurs régionaux et encourager les circuits courts au sein de la filière alimenteraient un cercle vertueux : le dynamisme économique du territoire, l'emploi local, la réduction de l'empreinte carbone.

On entend souvent...

La majorité des chênes français partent en Chine.

...Fransylva répond

FAUX

Entre 2019 et 2022, on estime en moyenne à 20 % la part de chênes récoltés en France vendus à l'export dont une bonne partie en Chine. Ce pourcentage reste élevé dans un contexte où les prix sont très volatiles... Il faut remarquer que ce sont majoritairement des chênes de seconde qualité qui partent à l'export, tandis que 50% des chênes sont vendus dans le cadre du label «Transformation U.E.», qui impose la transformation de ces chênes sur notre territoire ou dans l'UE. Il est également regrettable que, faute de transformateurs, d'autres essences ne trouvent pas preneurs sur le territoire, et doivent être majoritairement exportées tels les frênes, les hêtres...

On entend souvent...

Les propriétaires forestiers bénéficient d'une niche fiscale !

...Fransylva répond

FAUX

La gestion d'une forêt permet entre autres la production et la commercialisation de son bois. Il faut de 20 à 150 ans pour faire pousser un arbre, et les premiers revenus que peut escompter un propriétaire ont lieu en moyenne 25 ans après une plantation. Les revenus issus de la vente du bois sont par nature irréguliers et étalés sur plusieurs générations. Afin d'éviter une taxation importante l'année de vente d'une coupe de bois, un régime de lissage des revenus forestiers a été mis en place (le forfait forestier).

Par ailleurs, afin d'éviter trop de morcellements lors de la transmission de biens forestiers, un régime d'exonération partielle des droits de mutation peut être appliqué, sous réserve de la mise en œuvre concrète d'une gestion forestière durable.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Un arbre devient exploitable en moyenne à 80 ans et cela varie selon l'essence, le sol et le climat. Entre l'installation et la récolte, il est courant de dire qu'il y a deux générations : on reboise pour ses petits-enfants.



LE CHIFFRE

2,2 millions
de propriétaires possèdent
moins d'un hectare

Fransylva à l'action en 2022

La loi de finances 2023 a prorogé le **DEFI-forêt** (Dispositif d'Encouragement Fiscal à l'Investissement en forêt) jusqu'au 31 décembre 2025. Les dispositifs DEFI ont également été modifiés, les rendant ainsi plus favorables sur de nombreux points. Ces ajustements sont le fruit d'un travail de plusieurs mois de Fransylva avec les élus et les services de l'État, visant à expliquer et à démontrer l'importance de ces mesures pour la forêt et son renouvellement. Fransylva a également œuvré en 2022 à la mise en place d'un accord-cadre, signé le 1^{er} février pour **améliorer l'approvisionnement en chêne** de qualité des scieries françaises.



S'informer et se former

FAIRE CONNAÎTRE LA FORÊT

FORÊTS DE FRANCE

Le média des passionnés de la forêt

Le magazine propose un tour d'horizon politique, économique, technique et humain des sujets qui concernent le quotidien des propriétaires forestiers.

Forêts de France c'est :

- 10 numéros par an
- Une déclinaison numérique à travers une newsletter Forêts de France
- De nombreux relais sur les réseaux sociaux
- Des tarifs réduits pour les adhérents Fransylva



LES RELATIONS PRESSE

Une information tournée vers les territoires

Fransylva et ses représentants tant au niveau national que dans les départements prennent régulièrement la parole dans les médias locaux et nationaux. L'enjeu : faire acte de pédagogie pour expliquer la forêt, ses atouts, sa gestion durable mais aussi les crises qui la traversent et les solutions proposées par les forestiers et les acteurs de la filière.

NEWSLETTER FORÊTS DE FRANCE

La forêt par les forestiers

Chaque mois, la newsletter « Forêts de France » sélectionne le meilleur de l'actualité forestière et sylvicole. La newsletter offre à ses lecteurs un contenu exclusif : morceaux choisis tirés du magazine papier Forêts de France, actualité économique et régionale, portraits de forestières et forestiers engagés, agenda des manifestations, conseils pratiques, actualités du syndicalisme... Abonnez-vous gratuitement à cette newsletter en vous rendant sur fransylva.fr.

RÉSEAUX SOCIAUX

Les forestiers connectés

Fransylva communique quotidiennement sur les réseaux sociaux Facebook, LinkedIn et Twitter.

Cette communication, désormais incontournable, crée un lien direct avec le grand public et les institutionnels. Tous peuvent découvrir nos enjeux et initier de nouvelles interactions.

Retrouvons-nous sur



@FransylvaFrance



@Fransylva - Fédération des syndicats de forestiers privés



@FRANSYLVA Fédération Forestiers Privés de France



DONNER LES MOYENS DE FAIRE CONNAÎTRE LA FORÊT

FRANSYLVA.FR

La vitrine numérique du syndicalisme

Le site centralise toutes les informations qui intéressent le propriétaire. Les adhérents Fransylva bénéficient d'un espace réservé particulièrement riche. Chaque Président dispose également d'un espace privé donnant accès à tous les documents utiles pour le syndicalisme : prises de positions, méthodes, communiqués de presse, modèles de contrats, compte rendu d'Assemblée Générale, etc. Le site est également un outil pédagogique sur la forêt privée française, à destination du grand public qui peut y retrouver nombre d'informations.

Chaque syndicat départemental ou interdépartemental bénéficie d'une page dédiée permettant de rappeler les contacts, missions et actualités le concernant. Un moyen supplémentaire d'accroître la visibilité du syndicat et de susciter de nouvelles adhésions.



Rendez-vous sur
www.fransylva.fr

LES ÉVÉNEMENTS

La forêt festive

Fransylva s'engage lors de manifestations nationales, régionales ou locales et vient à la rencontre du grand public. Parmi les grands rendez-vous nationaux, le Salon international de l'agriculture, les Nuits des forêts ou encore la Journée internationale des forêts. Au niveau local, les syndicats organisent régulièrement des visites forestières et participent aux foires et salons régionaux. Ces événements festifs permettent de faire découvrir les enjeux forestiers et d'ouvrir le dialogue avec un public toujours curieux.

LA NEWSLETTER FRANSYLVA

Partage d'informations et de conseils

Tous les mois, une newsletter Fransylva est envoyée aux présidents de syndicats et à leurs administrateurs pour les informer des actualités forestières, des nouvelles circulaires, des bonnes pratiques qui émergent dans les régions, valoriser les retombées presse et donner des conseils pour apporter le meilleur service aux adhérents.

LA VEILLE MÉDIA

Un indicateur sur les retombées médiatiques

Tous les mois Fransylva réalise une veille et publie un indicateur qui recense les retombées médiatiques qui concernent le réseau Fransylva. Cet outil permet de suivre de près la façon dont les journalistes appréhendent nos sujets forestiers.

LES CIRCULAIRES

Une information réactive

À chaque temps fort, sujet juridique, fiscal ou économique nécessitant un positionnement, Fransylva réagit. Cette communication se matérialise par des notes transmises par mail aux syndicats pour donner des clés de lectures, conseils et éléments d'explication. Toutes ces circulaires sont listées à la fin de chacune des newsletters mensuelles. Elles peuvent aussi être retrouvées sur le site www.fransylva.fr, dans l'espace réservé aux syndicats.

Nos partenaires



Ministère de tutelle de la forêt, le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire est le principal interlocuteur des forestiers. Mais de nombreux sujets sont traités par d'autres ministères ou secrétariats d'État (fiscalité, biodiversité, chasse, énergie, environnement, aires protégées, carbone...).



Le Centre national de la propriété forestière (CNPF) et ses 10 délégations en régions développent, orientent et améliorent la gestion forestière des bois et forêts des particuliers. Le CNPF a également son service de R&D et d'innovation, l'Institut pour le développement forestier (IDF).



Fransylva est membre de France Bois Forêt, l'interprofession nationale de la forêt et du bois. France Bois Forêt cofinance, aux côtés des professionnels de la filière et grâce à la Contribution interprofessionnelle obligatoire CVO, des actions collectives de promotion, de communication et de valorisation de la forêt française à travers notamment les différents usages du matériau bois.



Fransylva est membre du Conseil d'administration de PEFC (programme de reconnaissance des certifications forestières). PEFC certifie la gestion durable des forêts et fédère autour d'une vision multifonctionnelle et équilibrée de la forêt. Depuis plus de 20 ans, PEFC France favorise l'équilibre entre les dimensions environnementales, sociétales et économiques de la forêt grâce à des garanties de pratiques durables et l'implication de 70 000 propriétaires forestiers et de plus 3 100 entreprises en France.



UCFF
Les Coopératives Forestières

L'Union de la coopération forestière française (UCFF) regroupe 17 coopératives forestières et unions de coopératives adhérentes en France. Les coopératives forestières agissent pour le regroupement des propriétaires forestiers privés, pour la gestion des forêts et la commercialisation des bois. De nombreux adhérents aux syndicats Fransylva choisissent le modèle coopératif pour gérer leurs forêts.



EXPERTS
FORESTIERS
DE FRANCE

EFF – Experts Forestiers de France est le syndicat professionnel des experts forestiers (132 adhérents). Les experts forestiers, spécialistes de la gestion forestière, apportent aux propriétaires forestiers privés un service technique, commercial et patrimonial.



Gestionnaire des forêts publiques, l'ONF (Office national des forêts) assure la gestion de 1 300 forêts domaniales appartenant à l'État et 15 600 forêts de collectivités soit environ 4 millions d'hectares en métropole. Aux côtés de l'ONF, Fransylva mène des actions transverses pour répondre aux grands défis de la forêt française, comme celui de l'urgence climatique.



Avec plus de 6 000 adhérents, la Fédération nationale des communes forestières (FNCOFOR) rassemble tous les niveaux de collectivités propriétaires de forêts ou concernées par la valorisation des forêts de leur territoire.



La FNEDT, Fédération nationale des entrepreneurs des territoires, rassemble 21 000 entreprises de travaux en milieu rural. Parmi elles, 7 750 entreprises réalisent les travaux en forêt (exploitation, sylviculture, reboisement ...) pour le compte de leurs clients, et notamment des propriétaires privés adhérents Fransylva.



Fransylva est membre du CEPF, Confédération européenne des propriétaires forestiers. Le CEPF représente 16 millions de propriétaires européens via leurs organismes de représentation nationaux. Avec le CEPF, Fransylva assure la représentation de la forêt privée française au niveau européen auprès des élus et de la Commission.

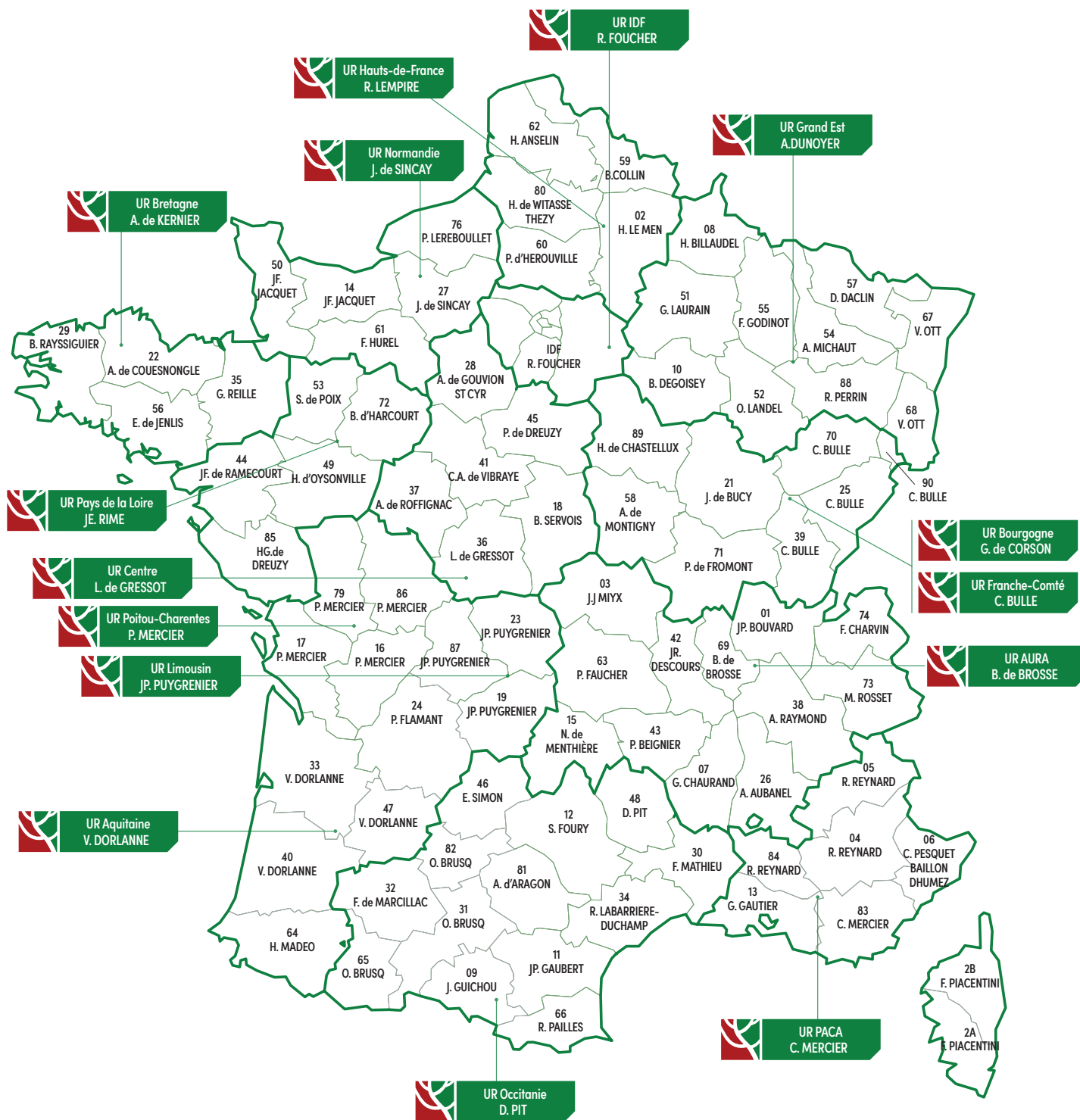


La Fédération nationale du bois (FNB) représente les entreprises du secteur de la première transformation du bois (exploitation forestière, scierie, tranchage) et des secteurs de la mobilisation du bois, de la 1^{ère} transformation, de la 2^{ème} transformation, du négoce de matériau bois, de la palette et de l'énergie.

FRANSYLVA

Un réseau d'hommes et de femmes sur l'ensemble du territoire

Dans chaque département et région, les Présidents s'engagent pour promouvoir nos forêts.



Au fil du temps... Nous construisons un avenir durable pour nos forêts !

Retrouvez toutes nos informations syndicales sur www.fransylva.fr

et suivez-nous sur   